



Halte à la répression anti-syndicale des enseignant-e-s à Melle (79) ! Soutien et mobilisation à Poitiers le 12 octobre !

4 enseignant-e-s de Melle (79), mis-e-s en cause pour leur participation à des rassemblements contre la réforme des E3C (réforme du bac Blanquer), passent en Conseil de discipline les 12, 13, 14 et 16 octobre. De trois initialement mis-e-s en cause, ce sont désormais quatre enseignant-e-s qui sont convoqué-e-s à des conseils de discipline : l'acharnement anti-syndical est encore monté d'un cran.

À Poitiers, les personnels de l'Éducation se sont mobilisés à plusieurs reprises, le 10, 11 et 12 mars, le 24 juin puis le 16 juillet, devant le rectorat de Poitiers, en soutien et ont demandé l'abandon immédiat des poursuites et des sanctions.

Le droit de revendiquer, de se réunir, de manifester ne sont pas négociables.

Dans bon nombre d'académies, des enseignantes et enseignants, des militantes et militants syndicalistes, se sont vus inquiété-e-s et poursuivi-e-s pour fait de grève. La répression doit cesser.

Nos organisations exigent l'abandon immédiat des procédures disciplinaires engagées contre les 4 enseignant-es de Melle, et exigent l'arrêt total de la répression anti-syndicale et des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanquer, à Melle comme ailleurs.

Nos organisations syndicales de la fonction publique appellent à soutenir le rassemblement organisé à Poitiers le 12 octobre à 13 heures et à montrer leur solidarité par tous les moyens.